COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CHER **DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 47 -2019

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Votants : 17

SÉANCE DU MARDI 15 OCTOBRE 2019
Convocation du 10 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quinze octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre JULIEN, Maire.
Présents : MM. JULIEN - Mmes LHUILIER - SAINSON - MM. POMA - MORCET - DANGER - BENOIT - DENIZEAU - Mmes BOISSIER - BACHELIER - AVY - M. BOURSIN
Absents excusés ayant donné procuration : M. ROUAULT (BOURSIN) - Mme LOUPIAS (LHUILIER) - M. BRIANDET (DENIZEAU) - Mmes DUPUY (BOISSIER) - BOIS (POMA)
Absent excusé : M. CHESNEAU
Absente : Mme LATREILLE
M. Jean-Marie DENIZEAU a été nommé secrétaire

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LA FERMETURE DES TRÉSORERIES DE PROXIMITÉ

La Direction générale des finances publiques projette d'organiser une profonde restructuration de son réseau d'implantations sur l'ensemble du territoire national pour permettre d'absorber les 15000 à 30 000 suppressions d'emplois redoutées d'ici la fin du quinquennat du Président de la République.

40 000 emplois ont déjà disparu dans cette administration depuis 2002.

Les directions locales finalisent actuellement un plan de suppressions des trésoreries de proximité et de regroupement de services, éloignant toujours plus les usagers du service public.

Dans le Loir-et-Cher, dans les trois dernières années, six trésoreries ont déjà fermé : Salbris, Selles-sur-Cher, Veuzain, Marchenoir, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Aignan, qui se rajoutent à celles qui avaient déjà disparu, Beauce-la-Romaine, Mennetou-sur-Cher, Herbault, Neung-sur-Beuvron et Droué.

Dans le même temps, le service des impôts de publicité foncière de Romorantin et de Vendôme ont été fusionnés avec ceux de Blois, le service des impôts des entreprises de Vendôme et de Romorantin vont disparaître d'ici deux ans.

Dans un courrier du xx juin dernier, l'intersyndicale de la DDFIP 41 nous alertait de la volonté de la direction départementale des finances publiques de fermer toutes les trésoreries de proximité situées hors des sous-préfectures.

Les trésoreries de Mondoubleau, Morée, Montrichard, Mer, Bracieux, Contres et Lamotte-Beuvron sont concernées.

Ces restructurations auront nécessairement un impact sur l'appui et le conseil délivrés par les comptables publics aux communes.

Les usagers devront par ailleurs rejoindre les centres urbains pour pouvoir se rendre dans les services de la DGFIP à même de les assister pour accomplir leurs formalités administratives. Ces services, déjà surchargés, connaissent par ailleurs une réduction des horaires d'ouverture au public.

Les services dématérialisés ne sont pas accessibles à toutes les populations et dans tous les territoires.

Ces mesures traduisent, une fois de plus, l'abandon par l'État des territoires ruraux alors même que le besoin de services publics de proximité et de qualité n'a jamais été aussi prégnant.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les projets par le ministre de l'action et des comptes publics et du Directeur départemental des Finances Publiques de Loir-et-Cher,
Vu la volonté de la DGFIP de procéder à la fermeture de la majorité des trésoreries de proximité,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés,
- décide de s'opposer fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural.
- exige le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes des collectivités locales et des établissements publics locaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Pierre JULIEN

MAIRIE de CHATILLON-sur-CHER
Loir-et-Cher

Acte rendu obligatoire
après dépôt en sous-préfecture
le 24 OCT. 2019
et publication ou notification
le 28 OCT. 2019
Le Maire,
Pierre JULIEN

MAIRIE DE CHATILLON-SUR-CHER
41